

## SANTÉ, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL



La CGT Pôle Emploi Bretagne vous propose un nouveau rendez-vous trimestriel consacré à la santé, la sécurité et les conditions de travail des agent-e-s de Pôle Emploi Bretagne.

Des thèmes en lien avec l'actualité à Pôle Emploi y seront abordés, ce mois-ci :

- Point de situation COVID
- Agence de Carhaix et le pack de démarrage
- Le baromètre social à Pôle Emploi

### Point de situation COVID :

Le PRA (Plan de Reprise des Activités) a évolué début septembre dernier :

**Masques** : le port du masque fourni par pôle Emploi est obligatoire dans les espaces clos. Les masques personnels ne sont plus autorisés, les masques type chirurgicaux sont réservés aux agent-e-s fragiles ou vulnérables ou vivant avec une personne reconnue comme telle.

**Télétravail** : possible jusqu'à 2 jours par semaine, il est mis en place à la demande de l'agent et avec l'accord du manager. Il est organisé par rotation suivant les nécessités de service.

**Personnes fragiles ou vulnérables** : le télétravail est possible à temps complet pour les agent-e-s vulnérables, les agent-e-s fragiles ou résidant avec une personne fragile ou vulnérable (un justificatif est à fournir disponible sur l'intra) ainsi que pour un-e agent-e symptomatique de la COVID sur site.

Zoom sur...

### Agent-e-s vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable

Seul un médecin peut attester de la vulnérabilité d'une personne, à l'exception des agents de 65 ans et plus.

Tout-e agent-e demandant à bénéficier des modalités de gestion RH pour une personne vulnérable devra présenter un certificat médical attestant de sa vulnérabilité (certificat d'isolement).

Un agent vulnérable présentant un certificat d'isolement ne pourra pas être obligé, par son ELD, à être présent-e sur son site.

Si l'agent-e souhaite revenir sur site, il sera doté de masques type chirurgicaux et les mesures sanitaires seront renforcées (gestes barrières).

Zoom sur...

### Cas contact

La procédure à suivre est défini par le gouvernement : [à lire ICI](#). Les agents asymptomatiques se déclarant «*cas contact d'une personne non encore testée présentant des symptômes évocateurs de la covid 19*» seront positionné-e-s en télétravail à titre préventif ou en ABAP (si le télétravail est impossible) dans l'attente des résultats des tests.

Si les tests sont positifs, la procédure s'applique ; sinon l'agent-e revient sur son site.



## Le pack de démarrage à CARHAIX

Le pack de démarrage a vocation à remplacer l'ESI d'ici 2021. Cette nouvelle organisation de travail se réalise en réunions collectives sur une journée complète : 2 conseillers « placement » sont en animation fil rouge toute la journée avec des interventions ponctuelles d'un-e conseiller-ère « indemnisation » et un-e conseiller-ère du service entreprise. L'agence de Carhaix est la seule agence pilote pour le Pack de démarrage en Bretagne qui a mis en place cette nouvelle organisation de travail fin 2019.

Suite au confinement, le pack est suspendu depuis le mois de mars.

Il doit de nouveau reprendre prochainement sous une forme adaptée avec des mesures sanitaires à respecter : 8 DE présent-e-s au lieu de 18 initialement.

Augmentation  
des plages  
contraintes et  
récurance

préparation de la salle,  
recharge des tablettes, rappel  
des DE pour s'assurer de leur  
présence... trop chronophage !

Contenu  
très dense,  
trop lourd

Problèmes techniques,  
numériques,  
déconnexions : pas de  
plan B

Les DE proches de  
l'emploi  
n'adhèrent pas au  
Pack de démarrage

**Les verbatims des agent-e-s de Carhaix viennent conforter l'avis de la CGT sur le sujet !**

**NE PAS  
OUBLIER !**

### Baromètre social :

Jusqu'à présent le baromètre social et les indicateurs QVT étaient gérés par IPSOS.

Dorénavant, ce travail est confié à BVA. Le prochain questionnaire sera adressé à tou-te-s les agent-e-s entre le 06/10 et le 23/10/20 : 37 questions dont 8 concernant la QVT et une question ouverte, sur 5 thèmes : ma perception du travail, mon travail au quotidien, ma perception du management, l'organisation de mon agence et de mon service, la perception générale de PE et des orientations. Résultats fin novembre...

**Trop souvent, le baromètre social ne reflète pas la réalité du quotidien des agent-e-s !  
De nombreux collègues ne souhaitent pas y répondre alors qu'ils-elles seront concerné-e-s  
par les déclinaisons locales et départementales décidées suite aux résultats annoncés.  
Alors pour que votre voix compte ...**



**La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes**

☎ 02 99 30 41 25 - 📞 06 86 96 18 13 - [Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr)

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)